

Avis sur le statut d'AJAC

Par **Bouh14**, le **29/05/2022** à **20:43**

Bonjour,

Je vous explique ma situation, alors voilà je suis en L2 je viens de valider mon S4 mais pas mon S3 cependant j'ai tout de même validé 3 UE dans le semestre manquant ce qui veut dire qu'il me reste seulement deux matières à repasser sur l'intégralité de l'année.

Et je voulais savoir si cela semble faisable, si jamais le jury décide de me passer AJAC, de valider les deux matières qu'il me reste + ma L3.

Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/05/2022** à **09:55**

Bonjour

C'est tout à fait possible ! Moi même j'ai été AJAC LD2/LD3 pour 4 matières. J'ai pu valider mes deux années.

Bon pour être 100 % honnête ma seconde LD2 je l'ai obtenu avec des points de jury ? En revanche, j'ai obtenu une moyenne très satisfaisante pour ma LD3.

Et au final cela ne m'a pas empêché d'être pris en Master et de poursuivre en doctorat.

Par **Bouh14**, le **30/05/2022** à **10:31**

Merci beaucoup pour votre réponse :)

J'avais un peu peur de ce statut car beaucoup de témoignages disent que cela est presque impossible et que c'est un « cadeau empoisonné ».

Enfin de toute façon j'ai pas encore le résultat final j'attends de voir ce que le jury va décider car ça m'embêtera de redoubler ma L2 entièrement juste pour deux matières, mais bon ce n'est pas moi qui décide :)

Merci beaucoup en tout cas !